

DOSSIER D'INSCRIPTION FESTIVAL INTERNATIONAL CHORAL DE TOSCANE DU 24 AU 28 AVRIL 2025

PRÉAMBULE

PRÉSENTATION DU FESTIVAL

Choral Events est une organisation à but non lucratif, bénéficiant du statut d'agence de voyages agréée. L'association basée en France existe depuis 1997 et organise plus de 13 festivals et concours en Europe. Choral Events a accueilli plus de 800 chœurs amateurs au cours de ses 27 années d'existence.

Organisé par **Choral Events**, le *Festival Choral International de Toscane* est créé pour la première fois en 2024, avec l'aide précieuse de plusieurs chœurs locaux. **Choral Events** oeuvre en Toscane depuis plus de 20 ans et a organisé plus d'une cinquantaine de concerts dans la région, et l'idée de proposer un Festival est donc devenue naturelle.

L'objectif principal de ce festival est de faire découvrir au public la qualité, la richesse et la diversité du chant choral à travers le monde.

Les concerts, gratuits pour le public, ont lieu le plus souvent dans des églises, salles de spectacles ou théâtres. Il se dérouleront principalement en soirée. Sur demande et selon disponibilité, un concert durant une messe peut-être organisé le dimanche matin.

Durant le concert, les groupes abordent des répertoires variés et multiculturels : musique sacrée, classique, populaire, Gospel, Jazz, etc.

Les concerts seront partagés tour à tour entre chorales locales et chorales internationales. En fonction du nombre de chœurs participants, la durée des représentations pour chaque chœur, pour chaque concert sera d'au moins 25 minutes, et maximum de 45 minutes.

ORGANISATION DE CONCERTS

Choral Events organise les concerts en partenariat avec son réseau de chorales amateurs et de communautés, dans un rayon maximum d'environ 80 km autour du lieu d'hébergement.

Les salles de concert sont choisies avec nos partenaires et peuvent être de plusieurs types : Églises, salles de concert, salles polyvalentes, etc. Les éventuels frais de location de la salle seront pris en charge par le Festival.

Le Festival organise la publicité des concerts sur place et se charge de la déclaration et du paiement des droits d'auteur.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La durée standard de participation est de 5 jours (4 nuits). Pour une autre durée, merci de nous contacter.

Le Chœur souhaite participer à

FESTIVAL INTERNATIONAL CHORAL DE TOSCANE 2025

Dates demandées : du au

APPLICATION

Chaque chorale doit prévoir pour sa candidature :

1. Un enregistrement récent (moins de 12 mois) ou un lien You Tube
2. Présentation du chœur (CV) indiquant éventuellement une participation à des réunions de chœur et à des festivals nationaux ou internationaux.
3. Trois photos de la chorale (format numérique d'au moins 1Mo)
4. Répertoire choral.

Les chœurs sélectionnés seront informés par email du résultat de leur candidature. En cas d'acceptation, ils devront alors régler les frais d'adhésion et d'hébergement conformément aux conditions générales de participation.

IDENTITÉ DU CHŒUR

NOM DU CHŒUR	
ADRESSE ET PAYS	
TYPE DE CHŒUR	<input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Voix mixtes <input type="checkbox"/> Jeunes (15-21 ans) <input type="checkbox"/> Voix égales femmes ou enfants <input type="checkbox"/> Enfants (<16 ans) <input type="checkbox"/> Voix égales hommes
NOM DU CHEF DE CHŒUR	
NOM ET POSTE DU CONTACT	
E-MAIL	
TÉLÉPHONE	
NOM DU CHŒUR SUR FACEBOOK	
NOM DU CHŒUR SUR INSTAGRAM	

COMPOSITION DU CHŒUR

MEMBRES	NOM
Choristes	
Chef(s) de chœur	
Musiciens	
Chauffeur(s)	
Accompagnateur(s)	
TOTAL	

GROUPES D'ÂGE	
Nb d'enfants 0 à 11 ans	
Nb d'enfants 12 à 15 ans	
Nb d'adolescents 16 à 17 ans	
Nb d'adultes 18 ans et plus	

A - FRAIS D'ADHÉSION

Choral Events est une association loi 1901, à but non lucratif.
Afin de bénéficier des services de Choral Events, le chœur doit devenir membre de l'association.

Les cotisations pour l'année 2025 sont de **60 €** pour le chœur

B - FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription au Festival sont de **100 €** pour la chorale (hors hébergement, transport, repas, assurance et activités touristiques)



C - FORMULE AVEC HÉBERGEMENT

*Merci de vous référer au document
« Programme Standard Toscane 2025 »*

4 nuits

INCLUS

4 petits déjeuners

4 dîners (hors boissons)

Accès et participation à tous les concerts du Festival

1 accompagnateur francophone pour tout le séjour

NB : Pour une pension complète, une durée plus longue ou pour adapter le programme, merci de nous contacter pour obtenir un devis personnalisé.

Hébergement demandé :

Sous réserve de disponibilité

- Hotel Monti Lamporecchio 3*
- Hotel Alcide Poggibonsi 4*
- Autres (nous contacter)

Programme



Cliquez ici



NB CHAMBRES SIMPLES	NB CHAMBRES LITS SEPARÉS	NB CHAMBRES DOUBLES	NB CHAMBRES TRIPLES	TOTAL EN €

D- SPÉCIFICITÉS ALIMENTAIRES

Afin de faciliter au mieux notre organisation et votre séjour, merci de préciser si des participants ont des régimes particuliers, des allergies ou sont végétariens, ainsi que leur nombre.

Veillez noter que Choral Events fera de son mieux pour répondre aux demandes en matière de régime alimentaire et d'allergies, mais nous ne pouvons pas garantir à 100% la réussite de ce défi!

Choral Events demandera les certificats médicaux concernant des allergies spécifiques.

Nombre de végétarien(s)	Forfaits spécifiques (préciser lesquels et le nombre de personnes)	Allergies (préciser lesquelles et le nombre de personnes)



E- TOURISME & ACCOMPAGNEMENTS

Un programme touristique est proposé en option dans le document « [Programme Standard Festival de Toscane 2025](#) ». Les chœurs sont libres d'organiser leurs propres activités touristiques, mais Choral Events peut également s'en charger. Devis et propositions sur demande.

Un membre du comité d'organisation sera présent à l'arrivée du groupe ainsi que sur les lieux des concerts.

Pour consulter le document [Programme](#) :

[Cliquez ici](#)



F- TRANSPORTS

Le transport peut être organisé par le groupe lui-même, ou par **Choral Events** : nous pouvons vous proposer un devis séparé sur demande. Les déplacements en bus sont régis par la réglementation européenne, notamment en ce qui concerne les horaires de travail des chauffeurs.

Compte tenu du programme et des conditions d'organisation du Festival, **2 chauffeurs sont fortement recommandés.**

Il est possible qu'un concert soit programmé pour le groupe le soir même de son arrivée. Lors du trajet d'arrivée, le temps de trajet des chauffeurs doit être anticipé pour permettre au chœur de rejoindre à la fois le lieu de concert et le lieu d'hébergement, parfois à une heure d'intervalle.

Si les chauffeurs ont dépassé leur temps de trajet et qu'un autre bus doit être utilisé, les frais inhérents à ce transport seront à la charge du chœur.

G-MARKETING ET COMMUNICATION

Le Festival propose au public la programmation de chaque concert en accès gratuit avec donations possibles. Seule la vente de « C.D. » ou la commercialisation d'objets par les chœurs est autorisée dans les salles de concert.

H- ASSURANCES

Le groupe **doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile**. Le chœur est responsable des incidents et accidents qui pourraient être provoqués par ses membres et leurs accompagnateurs.

De plus, **Choral Events propose plusieurs types d'assurances**, que vous pouvez consulter sur le formulaire « [Assurance - Formulaire 2025](#) », que vous pouvez consulter ici :

[Cliquez ici](#) 

I- INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Les instruments de musique accompagnés du matériel nécessaire à leur raccordement au réseau électrique, répondant aux normes françaises, sont autorisés.

La location d'instruments est possible aux frais du chœur.

Le Festival dispose d'un piano électrique qui peut être mis gratuitement à disposition des chorales lors des concerts.

Nombre et type d'instrument dans le groupe :

.....
.....
.....
.....

Alimentation électrique requise ? Oui Non

Le chœur a-t-il besoin d'un piano pour les concerts ? Oui Non

FRAIS TOTAL DE PARTICIPATION

Veuillez déclarer ici les montants totaux des articles précédents :

A- Adhésion 2025 à Choral Events	60 €
B- Frais d'inscription au festival	100 €
C- Formule hébergement €
E- Tourisme (sur devis)	X
F- Transport (sur devis)	X
H- Assurance (sur devis)	X

TOTAL..... €

Montant à payer par virement bancaire :

Acompte de 30% à l'inscription, le solde au plus tard 60 jours avant le festival.

L'inscription au Festival ne sera effective qu'après paiement intégral de la somme due.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En signant ce document, tous les participants reconnaissent avoir lu et accepté les Conditions Générales de Vente, que vous pouvez consulter ici :

[Cliquez ici](#)

SIGNATURE :

LE REPRÉSENTANT DU GROUPE

DATE :